

Programme de Formation

Réaliser l'ORSA (Own Risk Assessment) pour les Mutuelles Santé

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

- Responsable de fonction clé
- Dirigeant opérationnel
- Administrateur



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les exigences réglementaires de Solvabilité 2
- Mettre en place un système de gouvernance conforme
- Élaborer et mettre en œuvre un processus ORSA efficace
- Analyser les risques et communiquer sur la solvabilité



Description

1. La logique solvabilité 2

- Présentation des trois piliers de Solvabilité 2
- Objectifs et enjeux de la directive
- Impact sur le secteur de l'assurance

2. Le pilier 2 : Exigences qualitatives et surveillance prudentielle

- Système de gouvernance
- Gestion des risques
- Contrôle interne
- Fonction actuarielle

3. Analyse d'un système de gouvernance conforme à Solvabilité 2

- Le suivi continu de la solvabilité
- Création d'un tableau de bord de suivi de la solvabilité

4. Les composantes du processus ORSA

- Évaluation du besoin global de solvabilité
- Respect permanent des exigences réglementaires
- Écarts entre le profil de risque et les hypothèses du SCR

5. Élaboration d'un processus ORSA simplifié

- Le rapport ORSA

6. L'analyse des risques

- Identification et évaluation des risques



- Intégration des risques émergents

7. La gouvernance et le processus ORSA

- Rôle du conseil d'administration
- Implication des fonctions clés
- Intégration de l'ORSA dans la prise de décision

8. Les points de vigilance dans l'élaboration de l'ORSA

- Cohérence avec la stratégie de l'entreprise
- Qualité et fiabilité des données
- Proportionnalité des analyses
- Communication claire des résultats



Prérequis

Il est recommandé d'avoir des bases de l'assurance et de Solvabilité II.



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à deux semaines avant le début de la formation.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr